

No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **vendredi, le 4 octobre 2013 à 15 h 00**, à la mairie de Bury à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Marilyn Matheson, Florence Fréchette et Linda Harper McMahon tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire suppléant, Martin Jones, selon les dispositions du Code Municipal.

Le maire, monsieur Walter Dougherty, étant à l'extérieur du territoire, ne peut être présent.

Les membres du conseil renoncent à l'avis de signification pour la tenue de la présente réunion.

Le directeur général, monsieur Yvan Fortin, est présent.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Mandat à la firme d'avocat Monty Coulombe**
- 3. Période de questions**
- 4. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue à 15h12 et mention que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal art.152 à tous les membres du Conseil.

2. Mandat à la firme d'avocat Monty Coulombe

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU QUE mandat soit donné au bureau d'avocat Monty Coulombe, de transmettre une mise en demeure à l'auteur de lepoinsturbury.com, en lien avec des communications sur son blogue, l'avisant de cesser de tenir des propos diffamatoires sur la municipalité, les élus et les employés municipaux.

ADOPTÉ

3. Période de questions

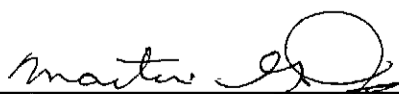
Il n'y avait personne présent dans l'assistance

4. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson, de procéder à la levée de l'assemblée, il est 15h14.

Signé ce 4 octobre 2013


Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier


Martin Jones, maire suppléant

